



**Compte-rendu
Groupe de Réflexion Paritaire sur le pouvoir d'achat du 14 Septembre 2022**

D'entrée de séance, la direction a présenté le contexte économique du groupe aux organisations syndicales représentatives (marge opérationnelle 4,7%, Free Cash-Flow 956 millions d'€ et un endettement à 426 millions d'€).

La direction laisse entendre qu'elle veut faire des efforts à court terme et à moyen terme et donc de traiter les urgences.

Cependant la direction affirme que : « Ce GRP n'est pas à une réunion de négociation salariale, en revanche la direction n'est pas fermée à ouvrir une négociation salariale Groupe France ». Le sujet des intérimaires sera également abordé.

La délégation CGT a pointé du doigt l'absence d'AGS au profit d'augmentations individuelles depuis des années. La direction reconnaît cet état de fait.

La deuxième présentation de la direction concernait les dispositions issues des lois du 16 août 2022 (défiscalisation des heures supplémentaires, monétisation des RTT, prime de partage de la valeur, déblocage anticipé du PEG).

Le seul point positif concernant cette loi est que dès, 2022 le congé paternité devient assimilé à une présence en cas de répartition selon la présence dans l'entreprise pour l'intéressement.

Concernant les organisations syndicales, seules la CGT et la CFE-CGC ont revendiqué des augmentations de salaire.

Tour de table :

Concernant l'ouverture des négociations, La CFDT est favorable à une prime de 800€ sans impact sur les NAO 2023.

Pour la CFE-CGC il est urgent de revaloriser les salaires et donc d'ouvrir des négociations, ils attendent un geste fort pour pallier la hausse de l'inflation.

Pour FO il est nécessaire d'aller aux négociations dès maintenant : volonté d'associer cette négo à un accord en toute équité (la même chose pour tout le monde). FO est favorable à une prime de 500€ minimum pour répondre à la crise du pouvoir d'achat et sans impacter les NAO de 2023.

Pour la CGT : Notre déclaration en début de réunion reflète objectivement les attentes et préoccupations des salariés. Les augmentations de salaire sont la seule solution pour apporter de vraies réponses et nous attendons l'ouverture de négociations. Les dispositifs de loi présentés ne sont pas à la hauteur de ces attentes. L'ouverture des négociations autour des salaires est plus que jamais nécessaire. Si ces

négociations n'aboutissent qu'à des primes de pouvoir d'achat, notre organisation syndicale a menacé de la non-participation à ces négociations.

La direction annonce donc une négociation sur le pouvoir d'achat et un débat sur l'avancement des NAO le jeudi 22 septembre prochain.

Commentaire CGT :

A l'issue de ce GRP, il paraît clair que la direction s'oriente vers des primes sans qu'elle fasse la moindre annonce sur ce qu'elle peut attribuer. Une augmentation générale des salaires permettrait de lutter à plus long terme contre l'inflation qui érode notre pouvoir d'achat. Cependant, si la direction laisse entendre qu'une négociation salariale groupe France pourrait être envisagée, elle reste très évasive sur le sujet en ne donnant pas d'échéance. Aujourd'hui, il ne sort rien de cette négociation où la direction annonce des mesures qui sont déjà actées et ne sont pas de son fait.

S'il n'est pas question d'AGS le 22 septembre la CGT quittera la table des négociations.